



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 17 décembre 2014 : réflexion sur l'introduction de nouvelles mesures dans le programme national vin 2014/2018 de l'OCM vitivinicole

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 17 décembre 2014, sous la présidence de Jérôme Despey.

#### Éléments de conjoncture mondiale : les évolutions 2000/2013

En termes de superficie du vignoble, le repli des leaders européens (Espagne, France, Italie) se poursuit et la Chine, en croissance rapide, devient le quatrième vignoble mondial. L'évolution tendancielle à la hausse de la productivité moyenne du vignoble mondial (au rythme moyen d'un quintal/ha/an) reflète, en partie, la part croissante de la production de raisins orientés vers la consommation en fruits, dont les rendements sont supérieurs à ceux des vignobles de cuve.

Après une forte production 2013 à environ 285 Mhl (hors jus et moûts), la production mondiale de vins (hors jus et moûts) revient à la moyenne avec 270,9 Mhl (prévisionnel 2014). À noter, la convergence progressive des trois leaders européens (France, Italie, Espagne) à des niveaux équivalents de production. En matière de commerce mondial des vins, dans un contexte de développement du marché pour partie en raison de la logistique et pour partie de la conquête de nouveaux consommateurs, on note un léger ralentissement en 2013 de la croissance sur le marché mondial des vins.

#### OCM vitivinicole : introduction de nouvelles mesures dans le programme national vin 2014/2018

La maquette globale du programme national vin 2014/2018 prévoit un budget total de 1,4 milliard d'euros, actuellement répartis entre quatre mesures : 200 M€ pour les prestations viniques, 500 M€ pour la restructuration et la reconversion du vignoble, 250 M€ pour la promotion sur les marchés des pays tiers et 450 M€ pour les investissements des entreprises.

Le règlement (UE) n°1308/2013 portant organisation commune des marchés des produits agricoles a introduit, en décembre 2013, la possibilité pour les États membres de choisir trois nouvelles mesures dans leur programme national. Le Conseil spécialisé a donné un avis favorable sur deux projets de décision concernant la restructuration du vignoble pour raisons sanitaires (replantation du vignoble après arrachage obligatoire pour des raisons sanitaires ou phytosanitaires) et la promotion des vins sur le marché intérieur de l'Union européenne.

Les modifications du programme national vin 2014/2018 et les modalités de mise en œuvre des nouvelles mesures seront applicables après accord de la Commission européenne.

#### OCM vitivinicole : ouverture du dispositif de restructuration et de reconversion du vignoble pour la campagne 2014/15

Le Conseil a donné un avis favorable sur deux projets de décisions, permettant ainsi l'ouverture prochaine du dispositif de restructuration et de reconversion du vignoble pour la campagne 2014/15.

Parmi les points à retenir :

- la définition de projet de restructuration à la parcelle ;
- le déplafonnement des projets d'irrigation sur vignes en place ;
- l'introduction d'une sanction pour fraude intentionnelle ;
- une date de dépôt des avenants des plans collectifs de restructuration fixée au 30 avril 2015.

#### L'Observatoire de la viticulture française : des informations viticoles de référence à la disposition de tous les acteurs de la filière

Les membres du Conseil ont été informés de la mise en ligne de la nouvelle plateforme internet et des fonctionnalités optimisées de l'Observatoire de la viticulture française, piloté par FranceAgriMer avec le concours de la société Dyopta. Avec plus de 9 000 documents en accès libre (graphiques, tableaux, cartes interactives...) sur les principales caractéristiques et évolutions de la filière viticole, cet outil régulièrement mis à jour a vocation à mettre à disposition de tous des informations vitivinicoles de référence. Il permet d'accéder aux données par thèmes (potentiel viticole, récoltes totales, par

catégories, par couleurs, ...), par localisation (communes, départements, bassins viticoles, France), par campagnes : [www.observatoire-viti-france.com](http://www.observatoire-viti-france.com)

Pour en savoir plus, les dernières études économiques sur la filière viticole sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [etudesfilierevin](http://etudesfilierevin)

---

**Service de presse de FranceAgriMer** : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

---